



Transition cuivre-fibre : de l'expérimentation de Palaiseau à des mesures globales

François LAMBERT, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay et Vice-président de l'AVICCA

Mesdames, Messieurs, chers collègues de l'AVICCA

Vous avez sans doute vu l'annonce, le 10 octobre dernier, de l'opération « Palaiseau, ville 100% fibre », effectuée par Claire ROBILLARD, Maire de Palaiseau et Stéphane RICHARD, Président de France Telecom, en présence de Fleur PELLERIN, Ministre en charge du numérique, et de François LAMY, ancien Maire de Palaiseau et Ministre de la Ville.

En tant qu'élu de Palaiseau, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, et Vice-président de l'AVICCA, je voudrais donner trois éclairages sur cette question, au niveau de la ville, de l'agglomération et au niveau national.

Expliquons tout d'abord en quoi consiste cette opération. Elle ne s'appelle pas « extinction du cuivre », de la même manière que l'extinction de la télévision analogique s'est baptisée « passage au tout numérique ». Mais il s'agit bien, non seulement de rendre tout Palaiseau éligible à la fibre optique, ce qui peut se faire dans d'autres collectivités, mais surtout d'expérimenter un véritable basculement, le plus rapide possible, d'une infrastructure vers l'autre, d'une technologie à une autre.

Premier acte, déjà en cours : installer la fibre au plus près de tous les habitants, services publics, commerces, entreprises. Au plus près, c'est-à-dire dans les paliers des immeubles et à proximité immédiate des 4 500 pavillons par exemple. Cela représente 16 000 logements et 1 500 accès pour les professionnels. Objectif : déploiement terminé pour la mi-2013.

Deuxième acte, migrer tous les utilisateurs du réseau cuivre sur la fibre. On conçoit que les utilisateurs d'internet y verront facilement un avantage : passer de 2 Mbit/s en moyenne à 100 Mbit/s, et ce à un prix identique, ne peut que les réjouir. C'est un peu moins évident pour ceux qui n'ont que le téléphone fixe. Cela peut être compliqué pour ceux qui ont des systèmes particuliers, téléalarmes par exemple. Il y a des questions techniques, des questions d'acceptabilité, de communication, tout ceci fera partie de l'expérimentation que nous avons lancée. L'objectif, ambitieux, est d'avoir réalisé la migration totale d'ici fin 2014. Fin 2014 ! Il s'agit d'une première en Europe.

Cela suppose des offres adaptées. Orange a prévu que chacune de ses offres sur cuivre sera accessible, avec ses options existantes et au même coût. Orange va donc établir une offre « monopoly », par exemple, pour le téléphone fixe seul, sur fibre, identique au cuivre. France Telecom a aussi 26 opérateurs clients de son réseau. Il faut donc des offres de gros, des procédures de migration pour cette transition.

En parallèle, bien sûr, France Telecom raccordera directement les nouveaux immeubles à la fibre à partir du mois prochain, sans passer par l'étape du cuivre, ceci dans l'hypothèse bien sûr où elle serait retenue pour le service universel dans la prochaine attribution, à partir de 2013. Mais qui peut en douter ?

L'expérimentation est donc interne à France Telecom aux niveaux technique, commercial, mais aussi social : comment les techniciens du cuivre, ses salariés, peuvent-ils s'adapter et apporter leurs compétences à la fibre ? Elle est aussi pour tous les opérateurs clients et pour tous les usagers. N'oublions pas que, pour passer à la fibre, il faut pénétrer dans chaque logement par exemple.

Pour réaliser cette transition rapide, il est important de le souligner, les tarifs d'Orange, et sans doute des autres, vont rester les mêmes sur la fibre et sur le cuivre. Qu'est-ce que cela signifie, en filigrane ? Qu'il n'y a pas, à court terme, de revenus dégagés spécifiquement par le Très haut débit, donc de dynamique d'investissement privé à attendre de ce fait. Le modèle économique est donc très contraint, pour chaque opérateur pris individuellement. Il plaide donc pour des mécanismes collectifs de financement.

Pourquoi avoir choisi Palaiseau pour cette expérimentation ? Plusieurs facteurs ont joué en notre faveur. D'abord la très grande mixité du bâti, représentative de tous les cas de figure : cœur de village ancien, zones pavillonnaires, immeubles collectifs isolés ou regroupés, zones d'activités et d'établissements de recherche et d'éducation. C'est aussi un territoire qui présente une très forte mixité sociale, riche donc d'enseignements pour tous. Autre élément, un très bon accueil des Palaisiens, pour obtenir des signatures d'immeubles afin d'y passer la fibre, ainsi qu'un intérêt fort de la Ville, pour intervenir auprès des quelques responsables de collectifs qui ne seraient pas dans la première catégorie, ou pour faciliter les travaux de voirie et d'installation de la fibre. Et enfin, je n'en doute pas, la présence de l'École Polytechnique dont je me suis laissé dire que certains cadres de France Telecom seraient issus, n'y est pas pour rien non plus !

Je voudrais élargir maintenant le propos à la CAPS, la communauté d'agglomération du plateau de Saclay. Un réseau FTTH d'initiative publique y est en déploiement. C'est France Telecom qui est titulaire de notre délégation de service public. Les délais contractuels sont respectés et les premiers abonnés seront là dans quelques semaines. Je voudrais simplement rappeler que nous avons signé cette DSP au moment où nous aurions pu nous dire : tout cela sera en zone AMII. Mais nous voulions maîtriser absolument les délais, l'attente de nos citoyens était trop forte, avec aujourd'hui des moyennes de réception ADSL de 2 à 6 Mbit/s sur le territoire. Pour mémoire, notre dossier favorisait une réponse en FTTH, mais laissait la possibilité d'avoir une part importante en montée en débit. Et nous avons eu la bonne surprise que la procédure ait poussé l'ensemble des candidats en concurrence à répondre avec la fibre de bout en bout. Je ne m'étendrai pas, car ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation ici même. Mais, si nous avons réalisé une opération de montée en débit, il ne se serait pas passé longtemps avant que les maires et les habitants nous demandent de bénéficier de la fibre optique jusqu'au bout, comme à Palaiseau. J'en viens maintenant à une vision nationale. Je suis sûr que beaucoup d'entre vous, qui lancez des réseaux d'initiative publique, aimeraient avoir la perspective d'un basculement en deux ans sur le nouveau réseau fibre. Et même en cinq ans ! L'expérimentation de Palaiseau va apporter des éléments de réflexion stratégique à France Telecom. Car cette entreprise aussi est interpellée par l'arrivée d'une boucle locale concurrente. Elle aura des coûts d'entretien maintenus pour un nombre de clients en baisse. Certes, ce coût sera dilué sur l'ensemble de sa boucle cuivre nationale, alors qu'un réseau d'initiative publique n'a qu'une économie locale. Mais on voit bien qu'il y a un jeu à somme nulle entre France Telecom et la collectivité. Je dirais même à somme négative, avec un double coût d'entretien sur la coexistence de deux boucles locales qui sont supposées constituer un seul « monopole naturel » en dehors des zones vraiment denses.

L'AVICCA a essayé de chiffrer ce risque. Supposons que les opérateurs réalisent effectivement les 60% de prises qu'ils ont déclaré. Il nous en reste 40%, soit à peu près 12 millions de lignes. Les recettes escomptées sont de 500 euros par prise, en estimant qu'à terme 80% des prises seront souscrites. Cela représente donc près de 5 milliards d'euros. En plus des 7 ou 8 milliards de subvention des collectivités, pouvons-nous supporter les charges financières de ces milliards d'euros qui mettraient des années à venir ? Est-ce que nous devrions faire du dumping sur les tarifs, augmentant nos charges ? Est-ce que l'État actionnaire de France Telecom y trouverait un intérêt en dévalorisant rapidement le cuivre ? C'est absurde.

Certains membres de l'AVICCA s'inquiètent d'autant plus de ce risque qu'il va porter sur des structures ad hoc, qui n'auront que cette activité, comme un syndicat mixte. Imaginez ses problèmes de financement, sur des dizaines de millions d'euros, si les recettes d'exploitation n'arrivent pas comme prévu.

Ce surcoût, c'est aussi celui pour les nouveaux immeubles. Pourquoi déployer un réseau cuivre en horizontal et à l'intérieur de l'immeuble, s'il y a un réseau fibre d'initiative publique ? On peut économiser 150 € par logement, très vite. Pourquoi l'opérateur chargé du service universel ne passerait-il pas par le réseau d'initiative publique ? Il le fait déjà dans quelques RIP. Ce qui sera possible à Palaiseau doit l'être ailleurs le plus rapidement possible. Ce n'est pas une question technique, il n'y aura rien de plus à expérimenter, c'est une question sur l'attribution du service universel et ses mécanismes. L'AVICCA avait répondu en ce sens à la consultation publique pour l'attribution du prochain cycle de service universel, qui commence en 2013.

Des réflexions existent pour mutualiser ce risque de transition cuivre vers fibre, au niveau régional, voire au niveau national par un organisme comme la Caisse des Dépôts. Elles peuvent être complémentaires, mais le cœur de la solution nous semble être dans la régulation.

Le gouvernement, l'ARCEP et nous devons être lucides. Les collectivités qui sont en zone AMII voient bien que tout ne va pas à la vitesse annoncée. Les opérateurs, la main sur le cœur, avaient dit qu'ils co-investiraient tous sur les réseaux les uns des autres. Les échos que nous avons sont bien différents. Les co-investisseurs traînent les pieds. Le gouvernement précédent a acté la zone AMII, normalement, au vu des éléments financiers des opérateurs. Avec un chiffre d'affaires en diminution, qu'en est-il aujourd'hui ? Mais qu'a-t-il été acté, aussi, dans le programme

national Très haut débit, sur les capacités de co-investissement des opérateurs sur nos réseaux ? Nous nous en doutons : rien.

Le Président ROME l'a dit tout à l'heure : ce n'est pas que les montants soient hors d'atteinte. Pour cette ambition en dix ans, un quart de leurs investissements pour suivre à la fois le déploiement sur la zone rentable et sur les RIP, cela semble raisonnable. Mais c'est que leurs priorités sont ailleurs ; une nouvelle box, la subvention d'un terminal mobile, le passage au VDSL2, c'est aussi de l'investissement. Vous noterez au passage qu'il s'agit d'investissements pour des équipements fabriqués pour la plupart ailleurs qu'en France, alors que la construction d'un réseau c'est de l'emploi non délocalisable, souvent régional, et que nous avons des champions français industriels de la fibre optique qu'il nous faut conserver. Ceci est un message au ministre du redressement productif ! Pour revenir à mon propos, est-ce qu'une collectivité qui lance un RIP a la possibilité de modifier ces priorités des opérateurs ? Non. Trois opérateurs détiennent 90% des abonnés qu'il faut migrer sur la fibre, et celui qui en a le plus, surtout en zone moins dense, détient aussi la boucle locale qui les supporte ! C'est donc à ceux qui fixent les règles du jeu entre les opérateurs, je pense à l'ARCEP, de créer des incitations, sur les règles de co-investissement, sur le tarif du cuivre, sur la régulation de la boucle locale en général. L'ARCEP l'a fait sur le génie civil, en permettant une transition progressive de ces coûts, du cuivre vers la fibre, et en écoutant nos demandes de modification à ce sujet. Il faut trouver des solutions pour les câbles du réseau eux-mêmes.

Le Président de l'ARCEP indiquait dans une récente interview, je le cite que « sur 10 ans, le PIB de notre pays sera de plus de 20 000 milliards d'euros. Personne ne peut imaginer qu'on ne puisse consacrer 1/1 000ème de cette somme pour construire le réseau de communications du XXIème siècle ». Je suis entièrement d'accord avec lui. Mais les collectivités auraient-elles pu réussir l'électrification de notre pays si elles avaient dû déployer leurs réseaux en concurrence avec un EDF privatisé déjà en place ? L'absurdité de cet énoncé parle de lui-même. Il pourrait exister une autre voie, celle suivie en Australie par exemple, qui consiste à obliger l'opérateur historique à basculer l'ensemble des abonnés sur la nouvelle boucle dans un délai imparti. Cela supposerait bien évidemment de l'indemniser. Cette piste n'est pas exclue mais elle demanderait un effort supplémentaire aux finances de l'État, dont nous avons déjà besoin pour la péréquation territoriale et qui sont par ailleurs plus que contraintes sur l'ensemble des autres sujets. Dans tous les cas, nous avons un intérêt collectif à organiser cette transition. Si nous devons payer l'exploitation parallèle de deux réseaux, si nous créons des incertitudes technologiques sur les bons investissements, nous paierons tous la facture, État, collectivités, opérateurs, et cela sera répercuté sur les impôts et sur les factures pour l'utilisateur final. En parallèle donc de l'expérimentation de Palaiseau, qui sera très utile et dont l'AVICCA se félicite, donnons-nous donc les moyens d'une transition harmonieuse et rapide du cuivre vers la fibre, partout !